

AVANCEMENT DU PROJET DU LAC GUÉRET DE MASON GRAPHITE

Le 14 mai 2019
Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou « la Société ») (TSX.V: LLG ; OTCQX : MGPHF) présente une mise à jour des activités récentes relatives au projet de mine et de concentrateur de graphite (le « Projet ») de Lac Guéret. Des avancées importantes ont aussi été réalisées au niveau des travaux sur les produits à valeur ajoutée et un communiqué dédié à ce sujet suivra prochainement.

Financement

Au cours des derniers mois, la Société a poursuivi activement les discussions avec les institutions intéressées à financer la construction du Projet. Ces discussions ont en outre permis de préciser les balises de la structure de financement recherchée, qui vise à créer une formule gagnante pour la construction et l'opération subséquente du projet Lac Guéret, tout en minimisant la dilution pour les actionnaires.

L'objectif prioritaire de la direction demeure de poursuivre avec intensité les discussions afin de compléter le financement et débiter la construction dans les plus brefs délais.

Ingénierie, approvisionnements et construction

En parallèle aux discussions sur le financement, l'équipe de Mason Graphite a avancé toutes les activités menant à la construction. Il est à noter que ce niveau d'avancement est fort supérieur à plusieurs projets miniers qui entament leur phase de construction.

Le projet en quelques chiffres clés :

Ingénierie (toutes disciplines) :	75% d'avancement (62 000 heures réalisées);
Approvisionnements (achats) :	63 lots au total, avancés à 71% ¹ ;
Contrats (fourniture et installation) :	57 contrats au total, avancés à 65% ² .

Ainsi, l'ingénierie des disciplines associées aux bâtiments et infrastructures est avancée à 98% pour le génie civil, à 74% pour le béton, à 65% pour la structure et à 100% pour l'architecture. L'ingénierie associée au procédé, soit la mécanique et la tuyauterie, est avancée à 79%. Finalement, l'ingénierie pour l'électricité est avancée à 64% alors que celle pour l'automatisation est complétée à 49%, cette dernière discipline étant toujours tributaire des autres disciplines pour avancer.

Du côté des approvisionnements, 98% des équipements et pièces reliés aux broyeurs (six au total) sont entreposés à Baie-Comeau. Le filtre-pressé du concentré sera livré à Baie-Comeau dans les prochains jours alors que le filtre-pressé des résidus a déjà été livré, tout comme le

¹ Représente l'avancement global du processus d'approvisionnement pour tous les lots (jusqu'à la commande).

² Représente l'avancement global des négociations des contrats (jusqu'à l'octroi).

matériel pour l'alimentation électrique du site. La réception de ces équipements, dont certains comportaient jusqu'à un an de délais de livraison, élimine le risque important qu'aurait pu représenter tout retard. Le service des approvisionnements se prépare aussi à la gestion du matériel et des pièces au chantier, gestion qui lorsque bien planifiée, peut se révéler une source significative de gains d'efficacité. De nouvelles photos des équipements sont disponibles sur le site web de la Société au <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>.

L'équipe s'est aussi affairée à finaliser les bases et conditions des contrats, réaliser de nombreux appels d'offres et amorcer les négociations avec les principaux entrepreneurs. D'ailleurs, plusieurs de ces contrats seront exécutés sous forme de partenariat avec des entrepreneurs choisis et les négociations avec ces derniers sont suffisamment avancées pour permettre l'octroi des contrats et débiter la construction.

L'embauche proactive dans le processus d'exécution des membres clés de l'équipe de construction a permis d'adapter, avec l'équipe d'opérations, plusieurs designs et concepts pour faciliter, rendre plus efficace la construction et ainsi réduire les coûts.

Benoît Gascon, Président et Chef de la direction de Mason Graphite a déclaré : « L'avancement de l'ingénierie de détails, la réception des équipements majeurs et la négociation des contrats ont permis de réduire significativement les risques associés au projet. Le tout, combiné aux conditions favorables du marché du graphite, positionnent idéalement le projet Lac Guéret pour qu'il devienne le joueur majeur qu'il est destiné à être. Et c'est sans compter sur nos futurs produits à valeur ajoutée qui renforcent d'autant la position et l'attractivité de Mason Graphite pour les clients potentiels, et par conséquent, les investisseurs. »

Marché du graphite naturel

Les prix du graphite naturel demeurent relativement stables. Il est aussi à noter que plusieurs sources d'analyse de marché, tels que Roskill, Industrial Minerals et Benchmark Mineral Intelligence, anticipent que la Chine, jusqu'à présent le plus grand producteur et exportateur de graphite naturel, deviendra sous peu un net importateur, ceci étant principalement dû à la demande en forte croissance principalement portée par l'électrification des transports.

Consentement de la personne qualifiée

Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée, tel que défini par l'IN 43-101 pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données présentées dans ce communiqué de presse et l'a lu et approuvé.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret dont elle détient 100 % des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de 5 décennies d'expérience dans le graphite, notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations : www.projetlacqueret.com.

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,

“Benoît Gascon, CPA, CA”, Président et chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Directeur au Développement corporatif au +1 (647) 801-7273 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

Énoncés de mise en garde

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.